

**INTERPELLATION DU GROUPE AMNESTY CHASTRE-WALHAIN :**

Le 10 décembre 2018, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) fêtait ses 70 ans et la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante dans la commune nous incite à interpeller le Conseil Communal sur le rôle de la commune dans la défense et la promotion des droits humains.

En 1948, Eleanor Roosevelt, co-auteure de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, se posait cette question : « *Où les droits de l'homme commencent-ils ?* ».

Sa réponse fut : « *Dans des lieux proches de nous, si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du globe. C'est le monde de la personne individuelle, du quartier où elle vit, de l'école ou du collège qu'elle fréquente ; de l'usine où elle travaille. Ce sont les endroits où chaque homme, chaque femme, chaque enfant cherche l'accès égalitaire à la justice, l'égalité des chances, le respect de la dignité et une protection contre la discrimination. Si ces droits n'ont pas de signification dans ces lieux proches, ils n'ont pas de signification ailleurs* ».

La commune a un rôle clé à jouer et elle est la sphère de gouvernance la plus proche de la population. La croissance des inégalités, de l'intolérance, de l'exclusion ou de la dégradation de l'environnement sont quelques-uns des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés. La commune a un pouvoir non négligeable, elle est le point de départ de la démocratie.

Ce soir, nous vous offrons le livre « Les droits humains dans ma commune » (écrit par A.M. Impe et J.P. Marthoz) et une plaque commémorative qui porte la phrase d'Eleanor Roosevelt « Les droits humains commencent dans des lieux proches de nous, si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du globe. »

La commune de Walhain agit déjà en faveur des droits humains. Les actions du CPAS en faveur de l'intégration sociale des personnes précarisées et de l'accueil des migrants en sont un exemple. De nombreux citoyens agissent eux aussi.

La lecture de ce livre vous donnera de nombreuses idées concrètes pour agir encore plus.

La commune pourrait par exemple parrainer un prisonnier d'opinion, lui consacrer par son nom une place, une rue.

La commune pourrait organiser, avec notre groupe, un événement « Villes Lumières » autour du 10 décembre, associé à un marathon des lettres.

Ce livre évoque plusieurs objectifs dont :

- favoriser la participation citoyenne,
- améliorer les droits et la sécurité des femmes,
- l'accueil des migrants,
- la lutte contre le racisme,
- veiller à la protection de l'environnement.

Une autre proposition très concrète du livre est l'organisation de marches exploratoires dans différents endroits de la commune afin d'identifier des actions d'amélioration pour la sécurité, la mobilité, la qualité de vie dans l'espace public. Le citoyen y sera mis au cœur de l'action.

La protection de l'environnement est une autre préoccupation majeure. Tout le monde est concerné. Les décisions concernent tous les niveaux de pouvoir et tous les acteurs de l'économie, la commune au premier plan.

Par son budget, la commune fait des choix politiques, économiques et sociaux. Les marchés publics sont un outil important. L'intégration de critères éthiques, respectueux de l'environnement, des normes sociales, des droits humains et du genre dans les choix peut avoir un impact. La commune pourrait par exemple instaurer l'alimentation durable dans les écoles.

Nous espérons vous avoir donné envie de lire le livre et d'agir. Chaque geste posé dans la commune peut renforcer la culture mondiale des droits humains.

Notre groupe serait heureux d'initier de nouvelles collaborations avec la commune.

Aujourd'hui, nous vous faisons une demande : choisir un endroit bien visible afin d'y poser cette plaque commémorative où est inscrite la phrase d'Eleanor Roosevelt et organiser un petit vernissage où tous les citoyens de la commune seraient invités.

Nous pourrions à cette occasion distribuer la version simplifiée de la DUDH. Ce serait un bon moyen de faire connaître ce texte auprès des Walhinois.

En effet, un récent sondage organisé par Amnesty montre que plus d'un Belge sur deux affirme ne pas la connaître ou ne pas savoir ce qu'elle contient. 37 % des jeunes indiquent ne jamais en avoir entendu parler et seule une personne sur dix l'a lue intégralement ou en partie. Nous vous remercions pour votre attention.

## **REPONSE DU BOURGMESTRE AU NOM DU COLLEGE :**

Merci Michèle pour cette interpellation.

Vous avez raison. Les communes ont un rôle clé à jouer dans la défense et la promotion des droits humains. Elles sont, comme vous le dites, la sphère de gouvernance la plus proche de la population, elles sont le point de départ de la démocratie.

Comme vous le précisez également, la Commune de Walhain agit déjà beaucoup en faveur des droits humains, notamment via les actions du CPAS en faveur de l'intégration sociale des personnes précarisées ainsi que les actions du CPAS et de nombreuses associations citoyennes en faveur de l'accueil des migrants.

Nous vous remercions chaleureusement pour ce livre « Les droits humains dans ma Commune ». Il nous permettra très certainement de concrétiser davantage et d'amplifier notre action en faveur des droits humains.

Dans le cadre de notre Déclaration de politique communale et de notre Déclaration de politique sociale, plusieurs éléments importants participent aux objectifs poursuivis par votre démarche.

Les 4 concepts fondamentaux qui sont au cœur de notre DPC s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique :

- Développement durable
- Cohésion sociale
- Participation citoyenne
- Gouvernance

De manière plus concrète, les projets suivants participeront à l'atteinte de ces objectifs :

- Développement d'un Plan de cohésion sociale (PCS) afin de renforcer le lien et la cohésion au sein de l'ensemble de notre population ;
- Développement d'un plan « Commune amie des aînés » visant, entre autres, à lutter contre l'isolement des personnes âgées ;
- Création d'une plate-forme du volontariat ;
- Garantir les moyens nécessaires au CPAS pour qu'il puisse remplir efficacement son action d'intégration sociale ;

- Poursuite et développement de la démarche « Commune hospitalière » en y associant un maximum d'acteurs, notamment, nos jeunes via nos écoles et nos clubs sportifs ;
- Lancement d'une démarche 0 déchet ;
- Mise en œuvre d'un Plan local d'action pour le climat ;
- Mise en place d'un Conseil communal des enfants afin de les initier et de les former au fonctionnement de notre démocratie ;
- Création d'un espace culturel intergénérationnel dans le cadre nouvelle commission, appelée ConnexionS dont le rôle sera de faire vivre notre Plan de cohésion sociale ;
- Mise en place d'un budget participatif ;
- Modernisation de la fonction consultative par le renforcement des liens entre les différentes commissions et conseils consultatifs ;
- La dynamisation et l'amélioration de l'efficacité de nos différents outils de communication ;
- Amélioration de la transparence de l'action publique, via, entre autres, la réalisation d'un bilan annuel de mise en œuvre de notre DPC au moment de la présentation des comptes communaux.

J'ajouterai encore l'action des membres des différentes commissions, comme celle de la Personne handicapée et celle de la Culture. A ce titre, je tiens d'ailleurs à signaler le travail réalisé par Paul Van Ruychevelt et les enfants de nos écoles communales dans le cadre de la commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14-18 ainsi que les différentes expositions organisées, dont celle actuellement en cours au Fenil sur la «Guerre apprivoisée ». Ces différentes actions participent de manière active au nécessaire travail de mémoire que nous devons garantir, notamment en cette période où, malheureusement, resurgissent les extrémismes et le repli sur soi.

Je vous remercie enfin pour cette plaque commémorative que nous ne manquerons pas d'installer dans un endroit visible. Cet endroit n'est pas encore fixé et je propose, si le Conseil est d'accord, de proposer aux conseils consultatifs de la coopération internationale et de la culture de réfléchir, ensemble, et de nous proposer l'endroit le plus adéquat pour l'installation de cette plaque.

Encore merci pour votre intervention et votre action de sensibilisation au quotidien.  
 Courage et bon travail !